



Le 10 mai 2010

13/10

Pour publication immédiate

Page 1 de 7

**WORLDOLOR
ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2010**

FAITS SAILLANTS

- Le BAIIA ajusté s'est élevé à 79 millions de dollars au premier trimestre 2010, comparativement à 36 millions de dollars au premier trimestre de 2009.
- La marge du BAIIA ajusté correspond à 11,4 % au premier trimestre, comparativement à 4,8 % au premier trimestre de 2009.
- La Société a connu sa troisième hausse consécutive d'un trimestre à l'autre du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté, malgré le fléchissement des volumes.
- Les produits au premier trimestre ont atteint 692 millions de dollars, comparativement à 752 millions de dollars au premier trimestre de l'année précédente.
- Les flux de trésorerie disponibles au premier trimestre s'élevaient à 98 millions de dollars, comparativement à 75 millions de dollars au premier trimestre de 2009.
- Le bénéfice d'exploitation au premier trimestre, avant DADRAF, s'élevait à 34 millions de dollars, comparativement à une perte d'exploitation de 14 millions de dollars au premier trimestre de 2009.

Montréal, Canada – Worldcolor (TSX: WC, WC.U) a plus que doublé le BAIIA ajusté au cours du premier trimestre de 2010, comparativement à la même période en 2009. Cette amélioration a été possible grâce à de rigoureuses initiatives de restructuration, de réduction des coûts et d'amélioration des processus, ce qui a plus que compensé la baisse des volumes par rapport au premier trimestre de 2009.

Au premier trimestre de 2010, Worldcolor a généré des produits de 692 millions de dollars, comparativement à 752 millions de dollars au premier trimestre de 2009. Le bénéfice d'exploitation au premier trimestre de 2010 avant dépréciation d'actifs, dépenses de restructuration et autres frais (DADRAF), était de 34 millions de dollars, comparativement à une perte d'exploitation avant DADRAF, de 14 millions de dollars au premier trimestre de 2009. Le BAIIA ajusté était de 79 millions de dollars au premier trimestre de 2010, comparativement à 36 millions de dollars au premier trimestre de 2009. Le BAIIA ajusté plus élevé de ce trimestre est largement attribuable aux bénéfices liés à la restructuration, aux projets d'amélioration continue et aux initiatives continues de compression des coûts, qui ont amélioré l'efficacité opérationnelle de façon significative. Au premier trimestre de 2010, le coût des ventes a diminué de 16 % comparativement au premier trimestre de 2009, tandis que les produits au premier trimestre 2010 ont diminué de 8 % comparativement à la même période l'année dernière. Les flux de trésorerie disponibles au premier trimestre étaient de 98 millions de dollars, soit 23 millions de dollars de plus qu'au premier trimestre de 2009.

« C'est le troisième trimestre consécutif où nous augmentons notre BAIIA ajusté et nos marges du BAIIA ajusté, comparativement à la même période l'année précédente, dans chaque cas d'un montant qui a dépassé nos attentes. Nous avons constaté les bénéfices directs de notre processus de restructuration et des autres initiatives de compression des coûts annoncés l'année dernière et qui se sont poursuivis au premier trimestre », a déclaré Mark Angelson, président du conseil d'administration et chef de la direction de Worldcolor. « Ces mesures, conjuguées à la fusion de nos activités d'impression en Amérique du Nord en une seule plateforme, nous ont permis de mieux servir notre clientèle et d'améliorer nos résultats en dépit de la situation difficile sur les marchés et de la baisse continue des dépenses de publicité. »

Pour le premier trimestre, Worldcolor a annoncé une perte nette de 29 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 126 millions de dollars pour la même période en 2009. Ces résultats tiennent compte de la DADRAF, net des impôts sur le bénéfice de 36 millions de dollars, comparativement à une DADRAF, net des impôts sur le bénéfice de 11 millions de dollars pour la même période en 2009. Les coûts de restructuration étaient principalement liés aux fermetures annoncées au cours du présent exercice des usines suivantes en Amérique du Nord : Oberlin (Ohio); Dyersburg (Tennessee); West Bridgewater (Massachusetts); Richmond Hill (Ontario); St-Romuald (Québec) et Bromont (Québec). Les coûts de restructuration étaient également reliés à la réduction de la main-d'œuvre à divers endroits. Les initiatives de restructuration en 2010 ont touché au total 1 700 employés; 401 postes ont déjà été supprimés au 31 mars 2010; et 1 299 postes devraient disparaître au moment de la fermeture des usines mentionnées ci-dessus.

Opérations avec Quad/Graphics

Au cours du premier trimestre de 2010, Worldcolor et Quad/Graphics Inc., ont conclu un accord définitif qui permettra à Quad/Graphics d'acquérir Worldcolor. Au moment de la signature de l'opération, Quad/Graphics a l'intention de devenir une société cotée en bourse. En vertu des conditions de l'accord, au moment de la conclusion de la vente, les actionnaires de Worldcolor recevront environ 40 % des actions en circulation de Quad/Graphics, et les actionnaires de Quad/Graphics détiendront environ 60 % des actions, et les actionnaires de Worldcolor recevront une contrepartie en argent pouvant s'élever jusqu'à 93 333 333 \$, le montant final devant être déterminé au moment de la conclusion de la transaction. L'opération est conforme aux exigences de la réglementation antitrust aux États-Unis et au Canada. La conclusion de l'opération devrait avoir lieu au début de l'été 2010, sous réserve de l'approbation des actionnaires, de l'approbation des tribunaux, et le respect d'autres conditions usuelles de clôture.

Information selon le « nouveau départ »

Lorsqu'elle s'est affranchie du régime de protection prévu par la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et le chapitre 11 du *Bankruptcy Code* des États-Unis, la Société a adopté la comptabilité « nouveau départ ». Dans le cadre de cette comptabilité, Worldcolor, la Société remplaçante, est devenue une nouvelle entité aux fins de la communication de l'information financière. Par conséquent, les états financiers consolidés de la Société remplaçante à compter du 1^{er} août ou après le 1^{er} août 2009 ne sont pas comparables aux états financiers consolidés de la Société remplacée avant cette date.

Utilisation des mesures non normalisées en vertu des PCGR

Dans le rapport de gestion sur nos résultats pour 2010, nous utilisons certaines mesures financières qui ne sont pas établies conformément aux principes comptables généralement reconnus (PGRC) au Canada ou aux États-Unis pour évaluer notre rendement financier, y compris le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA), le BAIIA ajusté, le BAII ajusté, et le flux de trésorerie disponible. Le BAIIA ajusté exclut les éléments suivant : DADRAF, frais financiers, intérêts effectifs sur les actions privilégiées classées dans le passif, amortissement, les éléments propres à réorganisation et les impôts sur le bénéfice, qui ne sont pas sous le contrôle des secteurs de la Société et qui ne sont pas considérés dans le calcul de leur rendement. Ces éléments sont généralement gérés par le siège social corporatif de Worldcolor, qui s'occupe essentiellement de l'élaboration des stratégies et supervise la gouvernance d'entreprise, les politiques, le respect à la réglementation, les ressources humaines, ainsi que sur les affaires juridiques et fiscales et d'autres questions financières. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous avons recours à ces mesures non normalisées en vertu des PCGR, car nous croyons qu'elles rendent compte adéquatement de notre rendement. Notre méthode pour calculer ces mesures non normalisées en vertu des PCGR peut différer de méthodes utilisées par d'autres entreprises, et par conséquent, les mesures financières non normalisées en vertu des PCGR présentées dans ce communiqué de presse pourraient ne pas être comparables à d'autres mesures similaires présentées par d'autres sociétés. On trouvera une conciliation de ces mesures non normalisées en vertu des PCGR avec les mesures financières les plus directement comparables en vertu des PCGR à la figure 5 et 6 intitulée « Conciliation des mesures non normalisées en vertu des PCGR » dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2010 déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs à l'adresse www.sedar.com et auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission à www.sec.gov.

Notre rapport de gestion du premier trimestre de 2010 est disponible sur le site Web de la Société à www.worldcolor.com.

Mise en garde

En rapport avec l'opération avec Quad/Graphics, la Société a préparé des projections financières à inclure dans la déclaration de Quad/Graphic, Form S-4 Registration Statement (« formulaire S-4 »), afin d'inscrire l'offre de ses actions ordinaires de catégorie A auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis. Les résultats financiers et opérationnels historiques de la Société ne constituent pas nécessairement une indication de son rendement financier au cours de périodes ultérieures, et il n'existe aucune garantie que la Société réalisera ses objectifs de rendement financier à l'avenir, tels qu'établis dans le formulaire S-4 de Quad/Graphics. La Société n'a pas l'intention d'actualiser ni de réaffirmer ses projections.

De nombreux facteurs peuvent influencer sur le rendement des activités de la Société, y compris les risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel le plus récent de la Société et dans ses états financiers trimestriels, ainsi que dans les rapports de gestion connexes déposés auprès de la SEC sur formulaire 6-K, dont ceux présentés à la rubrique « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque ». Dans la mesure où il est question de renseignements financiers prévisionnels, veuillez consulter le formulaire S-4 de Quad/Graphics, « The Arrangement Projected Financial Information » qui renferme une mise en garde à ce sujet.

Conférence téléphonique

Worldcolor tiendra une conférence téléphonique pour discuter de ses résultats du premier trimestre le lundi 10 mai à 10 h, heure de l'Est. La conférence téléphonique sera dirigée par Mark Angelson, président du conseil d'administration et chef de la direction et Andy Hines, chef de la direction financière de Worldcolor. Certains membres de la direction de Quad/Graphics se joindront à la conférence téléphonique à titre d'invités.

Pour accéder à la conférence téléphonique :

- 1) Composez le numéro d'accès de la conférence : 1-866-439-4712 ou 1-212-457-9845
- 2) Composez le numéro d'identification de participant : 692373#
- 3) Au signal, donnez votre nom et celui de votre compagnie.

On pourra accéder à la webdiffusion sur le site Web de Worldcolor à l'adresse ci-dessous :

<http://www.worldcolor.com/investors/index.aspx>

Veuillez vous assurer d'avoir tous les logiciels nécessaires avant la conférence téléphonique. Des instructions, ainsi qu'un lien direct permettant de télécharger gratuitement les logiciels requis sont affichés à l'adresse Web ci-dessus.

Énoncés prospectifs

Dans la mesure où des énoncés formulés dans le présent communiqué de presse contiennent des renseignements qui ne sont pas de nature historique, ils constituent des énoncés prospectifs au sens de l'expression forward looking statements à l'article 27A de la Securities Act of 1933, en sa version modifiée, et à l'article 21E de la Securities Exchange Act of 1934, en sa version modifiée, et de l'information prospective au sens des « règles refuge » de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Ces énoncés prospectifs portent, entre autres, sur les perspectives du secteur d'activité de la Société, ainsi que sur les objectifs de celle-ci, buts, stratégies, croyances, intentions, projets, estimations, prévisions et perspectives de celle-ci, et se caractérisant par l'utilisation d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer que », « anticiper », « prévoir », « désirer » ou « poursuivre », y compris leur forme négative, leurs variantes ou d'autres expressions semblables, de même qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel. De plus, tout énoncé faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à toute autre description se rapportant à des événements ou à des circonstances futurs constitue un énoncé prospectif. La Société a formulé ces énoncés prospectifs en se fondant sur ses attentes actuelles quant aux événements futurs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet qu'auront des transactions ou d'autres événements annoncés ou survenant après la formulation de ces énoncés. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions, des acquisitions, d'autres transactions commerciales, des réductions de la valeur d'actifs ni d'autres charges annoncées ou survenues après la formulation des énoncés prospectifs.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune garantie qu'elles s'avèreront. Étant donné que les énoncés prospectifs comportent intrinsèquement des risques et des incertitudes, il faut éviter de s'y fier outre mesure. Certains facteurs ou hypothèses importants sont utilisés dans la formulation d'énoncés prospectifs et, de plus, les résultats réels peuvent

différer considérablement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Des facteurs et hypothèses importants, ainsi que la capacité de la Société de prévoir et de gérer les risques qui y sont associés, et qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces attentes, sont décrits en détail à l'occasion dans les documents que la Société dépose auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis et des autorités canadiennes en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov et à l'adresse www.sedar.com (ainsi qu'à l'adresse www.worldcolor.com). La Société met en garde le lecteur que cette liste des facteurs importants pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour prendre des décisions concernant la Société, les investisseurs et autres parties intéressées devraient examiner soigneusement les facteurs décrits à l'occasion dans les documents que la Société dépose auprès de la SEC et des autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles.

Sauf indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 10 mai 2010, soit la date à laquelle ils ont été approuvés, et sont susceptibles de changer après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne le requièrent.

Renseignements supplémentaires

Le présent communiqué de presse réfère à un projet d'opération de regroupement d'entreprises mettant en cause Quad/Graphics, Inc. (« Quad/Graphics ») et World Color Press Inc. (« Worldcolor »). Le 5 mars 2010, Quad/Graphics a déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») une déclaration d'enregistrement sur formulaire S-4, qui comprenait une circulaire de sollicitation de procurations et un prospectus provisoires. Le présent communiqué de presse ne remplace pas la circulaire de sollicitation de procurations et le prospectus provisoires que Quad/Graphics a déposés auprès de la SEC ni tout autre document que Quad/Graphics ou Worldcolor pourrait déposer auprès de la SEC ou envoyer à leurs actionnaires respectifs dans le cadre de l'opération proposée. LES INVESTISSEURS ET LES PORTEURS DE TITRES SONT PRIÉS DE LIRE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS ET LE PROSPECTUS PROVISOIRES AINSI QUE TOUS LES AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS QUI ONT ÉTÉ OU QUI SERONT DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA SEC, DONT LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS ET LE PROSPECTUS QUI FERONT PARTIE DE LA DÉCLARATION D'ENREGISTREMENT DÉFINITIVE SUR FORMULAIRE S-4, DÈS QU'ILS SERONT DISPONIBLES, PUISQU'ILS RENFERMENT OU RENFERMERONT DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR L'OPÉRATION PROPOSÉE. Ces documents, s'ils sont déposés, pourront être obtenus gratuitement sur le site Web de la SEC (www.sec.gov) ou par la poste auprès de Worldcolor, 999, boulevard De Maisonneuve Ouest, bureau 1100, Montréal (Québec) H3A 3L4, Canada ou par téléphone au 1 800 567 7070, dans le cas des documents déposés par Worldcolor, ou auprès de Quad/Graphics au N63 W23075 Highway 74, Sussex, Wisconsin 53089 2827, à

l'attention d'Andrew R. Schiesl, vice-président et chef des services juridiques, ou par téléphone au 414 566 2017, dans le cas des documents déposés par Quad/Graphics.

À propos de Worldcolor

Worldcolor est un leader de son industrie grâce à une offre supérieure et intégrée de services d'impression, de services numériques et de services connexes aux détaillants, catalogueurs, éditeurs et fabricants de produits de marque et autres sociétés à travers le monde. Fondée en 1903, la Société offre une gamme de produits comprenant entre autres des encarts publicitaires, des circulaires, des catalogues, des produits de marketing direct, des magazines, des livres, des annuaires et des technologies prémédia numériques, logistiques et de listes d'envoi. Au cours de sa centaine d'années d'existence, la Société a maintenu une riche tradition de leadership et d'excellence. Son équipe d'environ 16 500 employés se consacre à répondre aux besoins des clients à partir d'installations situées aux États-Unis, au Canada, en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Mexique et au Pérou. Pour plus de renseignements sur Worldcolor, veuillez visiter le site Web www.worldcolor.com.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements :

Tony Ross
Vice-président, Communications
Worldcolor
514-877-5317
800-567-7070

Roland Ribotti
Vice-président, Finances corporatives et trésorier
Worldcolor
514-877-5143
800-567-7070

World Color Press Inc.

Faits saillants

(en millions de dollars US)
(non vérifié)

	Périodes de trois mois terminées les	
	31 mars	
	Société remplaçante	Société remplacée
	2010	2009
Résultats consolidés		
Produits d'exploitation	692 \$	752 \$
BAlIA ajusté	79	36
BAlI ajusté	34	(14)
DADRAF	45	16
Perte d'exploitation	(11)	(30)
Perte nette	(29)	(126)
Marge du BAlIA ajusté *	11,4 %	4,8 %
Marge du BAlI ajusté *	4,9 %	(1,9) %
Marge d'exploitation *	(1,6) %	(4,0) %
Information sectorielle		
Produits d'exploitation		
Amérique du Nord	637 \$	698 \$
Amérique latine	55	56
BAlI ajusté		
Amérique du Nord	40 \$	(13) \$
Amérique latine	1	3
Marge du BAlI ajusté *		
Amérique du Nord	6,3 %	(1,9) %
Amérique latine	1,8 %	5,4 %
Information sélectionnée sur les flux de trésorerie		
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	115 \$	95 \$
Flux de trésorerie disponibles **	98	75

	Société remplaçante	
	31 Mars	31 Décembre
	2010	2009
Situation financière		
Fonds de roulement	355 \$	359 \$
Total de l'actif	2 419	2 482
Capitaux propres	681	709

BAlIA: Bénéfice d'exploitation avant amortissement.

DADRAF: Dépréciation d'actifs, dépenses de restructuration et autres frais.

Ajusté: Défini comme avant DADRAF.

* Marges calculées en fonction des produits.

** Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit net de la cession d'actifs.

Note:

La mise en œuvre du plan de restructuration le 21 juillet 2009 (la « date de prise d'effet ») a entraîné une refonte substantielle des titres de la Société entre les créanciers et les actionnaires existants à la date du dépôt. Par conséquent, la Société a adopté la comptabilité nouveau départ en date du 21 juillet 2009. Étant donné que la date de prise d'effet était proche de la fin de sa période comptable suivant immédiatement le 21 juillet 2009, soit le 31 juillet 2009, la Société a décidé d'adopter la comptabilité nouveau départ pour comptabiliser l'incidence du plan, y compris l'annulation de l'ancien capital-actions de Quebecor World Inc. (Société remplacée) et la création et l'émission du nouveau capital-actions de Worldcolor (Société remplaçante), comme si ces événements avaient eu lieu le 31 juillet 2009 (la « date du nouveau départ »).